



La politique énergie climat de la ville de Berlin

Sénat de Berlin, le 31 mars 2009

Intervention de Madame Cornélia Poczka, directrice du Sénat de Berlin pour les affaires fédérales et européennes au ministère de la santé, de l'environnement et de la protection des consommateurs.

Madame Cornélia POCZKA a travaillé jusqu'en 2006 au département des affaires internationales du Sénat de Berlin sur les sujets de l'environnement et de la protection du climat. En 2006, après les élections, les questions d'environnement et de protection du climat ont été transférées au ministère de la santé, de l'environnement et de la protection des consommateurs (il est à noter que les ministres à Berlin sont en même temps des conseillers de la ville). Contact : cornelia.poczka@senguv.berlin.de

I- RAPPEL HISTORIQUE

Les questions d'environnement ont fait l'objet d'initiatives anciennes : la coalition des Verts et des socio-démocrates de 1989 s'était déjà prononcée en faveur d'une réduction des émissions de CO². Aujourd'hui, un plan vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2020.

Un premier plan de réduction de 25 % de 1990 à 2010 a été facile à mettre en œuvre avec les effets de la réunification : désindustrialisation, fermeture de nombreuses entreprises polluantes de Berlin Est et reconversion progressive du chauffage urbain et individuel au charbon (qui causait de fréquentes périodes de « smoke » sur Berlin) vers un chauffage au gaz. De surcroît, des filtres ont été installés sur les centrales de production. A noter qu'aujourd'hui, avec 1500 km de conduites, Berlin abrite le plus long réseau de chauffage urbain d'Europe.

Au début des années 1990, les immeubles d'habitation consommaient de l'ordre de 250 kwatt/heure au mètre carré. Aujourd'hui, cette consommation est comprise entre 100 et 200 kwatt/heure et l'objectif est de parvenir à une moyenne de 130 kwatt/heure :

- en augmentant le pourcentage de co-génération (transformation d'anciennes centrales à charbon au gaz et à la biomasse ; peu de possibilités d'éolien ou d'hydraulique à Berlin) ;
- en faisant effort sur l'énergie photovoltaïque ;
- en réduisant la consommation par le programme d'économie d'énergie développé depuis 1996 : un contrat a été signé avec un prestataire privé qui analyse les bâtiments publics (diagnostic d'isolation et de fourniture d'énergie) ; les investissements corrélatifs ont été amortis après 12 à 15 ans.

En 1990, un conseil a été créé avec pour partenaires : la ville, les organismes de logement, les responsables « climat ». La première loi pour économiser l'énergie a été votée.

Le premier plan climat a été adopté en 2006, couvrant la période 2006-2010, précisant que le Land de Berlin doit présenter un nouveau plan climat tous les 5 ans.

Depuis 2007, Berlin dispose d'une agence composée de 16 experts pour la protection du climat et plusieurs accords ont vu le jour entre la ville et des entreprises dans ce domaine.

En juillet 2008, le maire de Berlin (1^{er} ministre du gouvernement de Berlin) a demandé que toutes les administrations préparent des objectifs de réduction de CO² avec un objectif de réduction de 40 % d'ici 2020.

II- SITUATION ACTUELLE

- Berlin s'appuie sur une infrastructure de transports en commun bien développée, utilisée par les 2/3 des 3,4 millions d'habitants. Beaucoup de gens utilisent le vélo et combinent vélo et transport en commun (des espaces étant réservés pour les vélos dans le métro). Seul 1/3 des habitants utilisent la voiture (361 voitures pour 1000 habitants pour 600/1000 en moyenne en Allemagne de l'Ouest).
- Berlin profite également d'une faible densité sur ses 891 km² dont 40% sont des espaces verts.
- Le plan climat actuel insiste sur l'articulation suivante des sources d'énergie : pas de nucléaire, 30% d'énergies renouvelables, 70 % d'énergie fossile.
- Les administrations utilisent le papier recyclé, l'éclairage public est converti à la basse consommation (LED). Les bâtiments publics ont été rénovés (1300 réalisés, l'objectif est de rénover les 5000 qui appartiennent à la Deutsche Bahn et au gouvernement fédéral). 180 millions d'euros doivent être économisés sur le budget énergie.
- L'énergie photovoltaïque doit produire 100 mégawatts en 2020 (11 toitures d'écoles ont été équipées).
- Les chauffages extérieurs des restaurants ont été interdits.
- Une zone environnementale a été dessinée avec l'obligation pour les véhicules de disposer d'une vignette.

III- QUESTIONS POSEES PAR LES AUDITEURS

1- Le plan climat de Berlin est-il lié à l'agenda 21 ?

Oui mais au départ, c'est la situation budgétaire de Berlin (60 milliards d'euros de dette) qui a motivé le plan de réduction des dépenses d'énergie. La réunification a entraîné beaucoup de dépenses, Berlin-capitale a beaucoup construit sur un objectif de peuplement de 6 millions d'habitants) mais le développement n'a pas suivi (les banques sont restées à Hambourg, la mode à Dusseldorf etc...) et les industries perdues n'ont pas été remplacées.

2- Comment s'articulent les financements entre la ville et le secteur privé ?

Les entreprises investissent dans les travaux d'isolation, le Land participe à hauteur de 25 % au profit de l'agence. Après 12 à 15 ans, les entreprises et l'agence sont destinataires des gains obtenus en économie d'énergie, ce qui est motivant.

3- Le projet EUREF du forum européen pour l'énergie intéresse-t-il la ville de Berlin ?

EUREF est une initiative privée qui est intéressante car elle peut permettre de rénover une jachère polluée de Berlin. La ville ne porte pas ce projet mais subventionne par ailleurs la cité de la science de Berlin.

4- Comment Berlin compte-t-elle améliorer les économies d'énergie dans le domaine du transport ?

La prolongation du métro et du tramway sont envisagées, de même que l'extension des pistes cyclables. Les politiques doivent également promouvoir les véhicules peu polluants.

5- Comment la ville soutient-elle le développement de l'énergie photovoltaïque ?

Une loi sur les énergies renouvelables a été adoptée au niveau fédéral. Les fonds de restructuration de l'Union européenne et un programme opérationnel de réduction des gaz à effet de serre viennent en appui. La ville ne donne pas de subvention particulière dans ce domaine.

6- Est-il envisagé de diminuer l'éclairage nocturne ?

Le passage au LED est progressif. Un compromis doit être trouvé au regard des questions de sécurité et de tourisme (éclairages de couleur de certains bâtiments).

7- La ville soutient-elle les initiatives des particuliers ?

Des subventions sont possibles pour les améliorations de l'habitat mais relèvent d'un mécanisme fédéral.

8- Existe-t-il un opérateur national de type EDF ?

Chaque Land voire chaque ville contracte avec un fournisseur qui est contraint de produire 30% d'énergie renouvelable. Pour Berlin, une entreprise suédoise a emporté le dernier marché (Waterfall).

9- La biomasse est-elle utilisée pour la production d'électricité ?

Waterfall a également un contrat avec le Brandebourg où il y a une faible densité de population et des terrains disponibles pour une exploitation de biomasse.

Rédacteur : Xavier FACQUET